

Aux Unions Départementales
Aux Fédérations Nationales

Paris, le 13 juin 2018

Département : Secrétariat Général
Circulaire : N° 075-2018
Réf : PP.

Décisions de l'intersyndicale du 12 juin 2018

Cher(e)s Camarades,

Conformément au mandat de nos résolutions du XXIV^{ème} Congrès confédéral d'avril 2018, le Bureau confédéral a rencontré l'ensemble des autres Confédérations syndicales durant le mois de mai 2018. Des échanges ont également pu se tenir avec les autres organisations syndicales et celles de jeunesse.

Comme l'a rappelé la Commission Exécutive le 23 mai dans sa déclaration, nous avons initié la recherche de la plus grande unité possible pour créer, dès à présent, les conditions d'une action commune et d'un rapport de force interprofessionnel, y compris par la grève.

Dans ce contexte, une réunion intersyndicale s'est tenue le 12 juin à laquelle étaient invitées les 12 organisations syndicales de salariés et de jeunesse. La délégation de Force Ouvrière était composée de Béatrice Clicq, Nathalie Homand et Didier Porte, Secrétaires confédéraux.

Les organisations ayant répondu présentes à cette réunion ont pris leurs responsabilités en actant notamment, dans la déclaration jointe, une journée d'actions le 28 juin prochain. Celle-ci s'inscrit dans la perspective et donc la construction d'une plus large mobilisation interprofessionnelle dès septembre 2018.

Pour Force Ouvrière, cette journée doit être l'occasion de faire connaître nos positions et revendications (communiqués ou conférences de presse, courriers communs aux autorités locales, assemblées générales, rassemblements, manifestations, etc.) et de rappeler notre soutien aux mobilisations en cours, locales ou nationales, comme celle toujours en cours des Cheminots.

Elle doit également permettre de poursuivre et renforcer les contacts avec les autres organisations, y compris aux niveaux départementaux et locaux.

A ce stade, les organisations qui ne participaient pas à la réunion du 12 juin n'ont pas exprimé leur refus à se mobiliser ultérieurement de façon interprofessionnelle. Certaines pourraient même se mobiliser le 28 juin. Une prochaine réunion est programmée fin août, à Force Ouvrière, en invitant toutes les organisations syndicales et de jeunesse.

Le Bureau confédéral reste à la disposition des Unions départementales et Fédérations pour aider à la réussite et à la visibilité des actions décidées le 28 juin et, avec la Commission Exécutive du 21 juin, préciser rapidement leurs suites à la rentrée.

En parallèle, les contacts sont également continus avec les autres Confédérations syndicales afin de peser tant sur le gouvernement que sur le patronat afin de faire reconnaître le rôle de contre-poids et d'interlocuteurs sociaux des organisations syndicales, qui contribuent, notamment par la négociation, la pratique contractuelle et le paritarisme, à la démocratie sociale. Dans la continuité de sa volonté dès l'issue du Congrès de Lille de relancer l'agenda social, Force Ouvrière proposera dès l'été des sujets pouvant faire l'objet de négociations interprofessionnelles telles que sur le télétravail, la santé au travail ou encore l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés.

Face à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et à des politiques relevant d'une logique d'individualisation au prix de la casse des statuts et des droits collectifs, l'heure est à la défense des revendications essentielles comme du modèle social. Force Ouvrière s'y engage résolument.

Avec toutes nos amitiés,

Pascal Pavageau
Secrétaire général